



<http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat-nation>

État-nation

L'**État-nation** est un [État](#) qui coïncide avec une [nation](#), c'est-à-dire la coïncidence entre une notion d'ordre [identitaire](#), le sentiment d'appartenance à un groupe, la nation, et une notion d'ordre juridique, l'existence d'une forme de [souveraineté](#) et d'[institutions](#) politiques et administratives qui l'exercent, l'État.

Sommaire

- [1 Création d'un État-nation](#)
- [2 La culture et l'État-nation](#)
- [3 Dissociation entre État et nation](#)
- [4 Critique de la théorie de l'État-nation](#)

Création d'un État-nation

Il existe deux possibilités de création d'un État-nation :

- Soit l'État préexiste à la nation, et l'on cherche ensuite à développer un sentiment national. Ce sentiment national a été renforcé en France notamment par l'obligation d'utiliser le [français](#) dans les actes administratifs, imposé par [François Ier](#) par l'[ordonnance de Villers-Cotterêts](#) en [1539](#), la création d'une [école](#) gratuite laïque et obligatoire par [Jules Ferry](#) à la fin du [XIX^e siècle](#), l'instauration du [service militaire](#), mais aussi la création de divers [symboles](#) républicains comme : [Marianne](#), l'hymne national, la devise...
- Soit les individus qui se reconnaissent d'une même nation manifestent leur volonté de vivre ensemble, en se dotant d'un État. On parlera donc d'une nation-État, dans laquelle un groupe d'hommes ayant pris conscience de son unité nationale a donné naissance à un État. Ceci a été le cas en [Allemagne](#) par exemple.

La [culture](#) et l'État-nation

Ces différences de [perception](#) de la nation ont permis à la France et à l'Allemagne de revendiquer chacune l'[Alsace](#) et la [Moselle](#), c'est-à-dire d'étendre leurs prérogatives étatiques sur ces [territoires](#). En effet pour la [France](#), la nation est un désir de vivre ensemble sous les mêmes règles au delà des différences de chacun, tandis que pour l'[Allemagne](#) la nation est avant tout une cohésion, une [culture](#) commune : la [langue](#), la religion... Cela explique en partie les différences entre droit du sol français et droit du sang allemand dans l'acquisition de la nationalité.

Il faut noter que la notion de [culture](#) est perçue de façon différente en [France](#) et en [Allemagne](#). En [France](#), la [culture](#) désigne plus une connaissance "intellectuelle", au sens de l'érudition

individuelle (niant en cela l'étymologie du mot intellectuel : interligere, lier entre), qu'une [culture](#) collective. En Allemagne, les deux sens, individuel et collectif, sont exprimés par deux mots distincts ; [de:Bildung](#) et [de:Kultur](#) (voir [culture](#)). On note en effet dans les histoires des deux [peuples](#) : en [France](#) une tradition de la centralisation (monarchie), en Allemagne un pouvoir plus décentralisé ([princes électeurs](#) de l'empire). Le sens collectif existe néanmoins en France : la [culture française](#) est perçue par les [touristes](#) étrangers comme un art de vivre. Elle est aussi exprimée par des œuvres littéraires, musicales, picturales, etc.

Dissociation entre [État](#) et [nation](#)

Il ne faut pas toutefois confondre [État](#) et [nation](#) :

- Une nation peut ne pas être dotée d'un État. On peut citer comme exemple la nation palestinienne : en effet, cette nation dispose bien d'un territoire, d'une population, mais elle n'a pas d'organisation politique propre à assurer sa pleine [souveraineté](#), elle ne dispose que d'une autorité territoriale.
- Un État peut englober plusieurs nations. Ce fut le cas de l'empire Austro-Hongrois, c'est aujourd'hui le cas de la Turquie qui contient sur son sol une nation turque mais aussi une nation kurde. C'est également le cas du Royaume-Uni où anglais, gallois, écossais sont des nationalités différentes (par ailleurs représentées au sein du [tournoi des six nations](#)) et possédant des pouvoirs suite à des [dévolutions](#).
- Un État peut exister sans être considéré comme une nation. C'est fréquemment le cas des [États fédérés](#) constituant une [fédération](#). Par exemple, les [cantons suisses](#) et les [Länder allemands](#) sont des États mais ne sont pas des nations.

Critique de la théorie de l'État-nation

- La théorie de l'État-nation a été contestée, notamment par les [fédéralistes européens](#). La nation est selon cette critique une construction politique artificielle des partisans de l'État centralisé. La nation justifie ainsi l'existence de l'État qui n'est plus associé à la personne du monarque mais à une entité abstraite. L'État-nation serait donc une phase de l'évolution politique et aurait vocation à être dépassé en faveur de l'unité européenne puis d'une gouvernance mondiale.
- La théorie de l'État-nation a également été critiquée par les [marxistes](#). Pour eux, le sentiment identitaire ne se trouve pas au sein de la nation, mais au sein de l'Humanité toute entière (voir la phrase de [Karl Marx](#) : « *Je suis un citoyen du Monde* »). En attendant la disparition des États, la [classe sociale](#) dominée doit selon eux faire preuve de solidarité internationale permanente : par exemple le refus des guerres. De là, un ouvrier français est, selon eux, plus proche d'un ouvrier de nationalité étrangère, que d'un dirigeant français (« *Les travailleurs n'ont pas de patrie* » - [Manifeste communiste](#)).